

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 NOVEMBRE 2020

Etaient présents : Stéphanie MEVOLHON – Corinne SIRUGUE – Cécile AMIOT - Fernand GUIRAO - Patrick JACQUET – Lionel BANDI– Jean-Claude GUENEAU – Thierry MACAIRE – Frédéric LHUILLIER – Emilie CLERCELET – Virginie BEGIN - Myriam MOREAU -

Excusé(s) : Florence PETRONE, Stéphanie GAY.

Absent(s): Alban JOURDHIER (pouvoir à Emilie CLERCELET)

Secrétaire de séance: Frédéric LHUILLIER

Ouverture de la séance à 20H.

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2020

Le compte rendu de la séance du 24 Septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

I - POINT TRAVAUX

Le Maire précise que les réunions de commissions ont été évitées au maximum en raison du contexte sanitaire.

1- **Bâtiment Place BONICHON (Ancienne épicerie)**

Le conseil municipal a voté l'acquisition du bâtiment de l'ancienne épicerie située Place Bonichon lors du dernier conseil. La commune a reçu les offres des organismes bancaires sollicités. Pour information, la Banque Postale n'a pas validé notre demande. Les taux pratiqués par cet organisme sont de 0.83%.

Après étude du tableau comparatif, la Banque Populaire est la mieux placée. Le conseil municipal valide ce choix, le Maire contactera la Banque Populaire pour la mise en œuvre du dossier et signature du prêt.

2- **Aménagement de la Place et de la RD20G (devant l'église)**

L'appel d'offre pour la première tranche a été lancé le 02 Novembre 2020 par le Cabinet GIEN PINOT sur Territoires Numériques et sur le Journal du Palais.

1. Réception des offres demandée pour le 16/11/2020 à 17 h au plus tard
2. Transmission des offres reçues par la commune au cabinet GIEN PINOT le 17/11/2020 ;
3. Analyse des offres et rendu du rapport le 19/11/2020 ;
4. Choix de l'entreprise par la commune sur la fin novembre ;
5. Notification des entreprises non retenues début décembre ;
6. Conclusion et notification du marché 11 jours après la précédente étape
7. Démarrage des travaux **selon planning de l'attributaire** début 2021

3- **Logement « Ancienne école maternelle » :**

Une réunion a eu lieu le Mercredi 22 Octobre. Mr Carminati, du Cabinet BEC, architecte en charge du projet a coordonné les entreprises qui doivent intervenir en premier. Le raccordement électrique du chantier a eu lieu semaine 45. Le raccordement en eau n'est pas encore fait pour la base de vie. Les travaux de terrassement (Entreprise Thomassin) ont débuté semaine 46

Le panneau d'information a été mis en place devant le bâtiment.
Pour info, le Conseil Départemental nous a accordé une subvention supplémentaire de 5000€ pour les travaux de façade.
Prochaine réunion de chantier le 26-11-2020.

4- Projet sécurité routière rue de Villars/rue d'Orsan/rue des Buttes

Les devis demandés pour l'installation des ralentisseurs et de la signalisation sont arrivés en Mairie.

- Mise en place des ralentisseurs par :
 - o l'entreprise Noirot pour la somme de 10 700€ HT (soit 12 840€ TTC)
 - o L'entreprise Colas pour la somme de 13 605.47€ HT (soit 16 326.56€ TTC)
- Fourniture et pose de la signalisation (panneaux, marquage au sol), fourniture et pose des balises pour la somme HT de 9322.23€ (soit 11 186.68€ TTC)

Le Maire rappelle aux conseillers que la vitesse excessive dans la commune est un sujet récurrent. Si la commune souhaite réaliser un aménagement en 2021, il faut envoyer les demandes de subvention avant le 31 Décembre 2020.

Le débat s'engage. Certains points demandent à être éclaircis. Une réunion sur site est programmée le samedi 21/11 à 10h30 avec les conseillers municipaux disponibles afin de leur présenter le projet. Le sujet fera à nouveau l'objet d'un point au prochain conseil municipal.

II - MOTION TRESORERIE DE SEURRE

La fermeture de la Trésorerie de Saint Jean de Losne est effective depuis le 31.12.2019, la fermeture de la trésorerie de Seurre est envisagée pour la fin de l'année 2022. Afin de montrer leur opposition à cette fermeture, la ville de Seurre a prit une motion s'opposant à cette fermeture.

Dans un esprit de solidarité, Le Maire de Seurre nous propose de voter cette motion.

Le conseil approuve à l'unanimité la motion. Une délibération sera prise en ce sens.

III – LOYERS LOGEMENTS COMMUNAUX

1 / Chaque année le Conseil est amené à réviser ou non le montant des loyers des logements communaux. Lors du dernier conseil d'administration d'Orvitis, (gestionnaire des logements communaux) il a été décidé de limiter la révision annuelle des loyers 2021 à la variation de l'indice de référence des loyers du 2^{ème} trimestre 2020 soit une augmentation de 0.66%.

C'est pourquoi les membres du Conseil sont consultés.

L'augmentation envisagée au 01.01.2021 serait la suivante :

Logement PMR Grand Chemin de Charrey loyer actuel 426.27€, après augmentation 429.08 €

Logement étage Grand Chemin de Charrey loyer actuel 307.45€, après augmentation 309.48 €

Logement ancienne Poste loyer actuel 524.28 €, après augmentation 527.74 €

Après en avoir délibéré, le conseil valide cette augmentation à l'unanimité.

IV -CHARGES PATIS-BATIS

Un tableau des charges est remis aux membres du Conseil.

Un débat s'engage.

Après en avoir délibéré, le conseil valide l'augmentation des charges en les fixant à 30€, à la majorité avec 6 abstentions et 7 voix pour.

V- RIFSEEP

La commission du personnel s'est réunie le 16/11/2020.

Pour rappel, le RIFSEEP : régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, est le nouvel outil indemnitaire de référence qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes dans la fonction publique de l'Etat depuis 2017.

Mise en œuvre du RIFSEEP :

- pour les agents techniques communaux : délibération du 07/12/2017 pour application au 01/01/2018
- pour les agents administratifs délibération du 26/01/2017 pour une application au 06/02/2017.

Ce dispositif doit être ajusté tous les 3 ans. Afin d'aligner les périodes, les deux dispositifs seront ajustés au 01/01/2021. Pour mémoire ce dispositif intègre une IFSE part fixe (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise) et un CIA, part variable (complément indemnitaire annuel)

Un tableau des propositions 2021 est distribué aux conseillers pour revaloriser l'IFSE et le CIA des agents techniques communaux et des agents administratifs. Corinne SIRUGUE adjointe déléguée, explique la démarche de la commission du personnel aux conseillers et le fonctionnement de ce régime indemnitaire et indique les propositions faites qui entreront en vigueur à compter de 2021

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité procèdera à la modification du RIFSEEP (IFSE+ CIA) pour les agents communaux, techniques et administratifs, à partir de janvier 2021.

VI- INFORMATIONS DIVERSES

Le Maire informe les membres du Conseil :

- La loi ALUR (Accès au Logement et un Urbanisme Rénové) de 2017 prévoit la prise de compétence « Urbanisme » par la communauté de Communes Rives de Saône. En cas de transfert, un PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunaute), sera élaboré en collaboration avec les communes du territoire.
Chaque communes pourra définir ses règles, ses orientations, ses souhaits de développement.
Les documents d'urbanismes actuels restent en vigueur (carte communale pour Esbarres) tant que le PLUi n'est pas approuvé.
- Le repas des aînés du 25-10-2020 ayant été annulé, la commune a distribué des repas à domicile aux personnes qui s'étaient inscrites. Repas faits par Kristina de Brazey en plaine.
- Un chiot a été trouvé dans les rues d'Esbarres le 26-10-2020. Après recherches (car non pucé ni tatoué), le propriétaire n'a pas souhaité le récupérer. Une habitante d'Esbarres a accepté de le prendre en charge ce qui a évité son placement à la SPA.
- Madame Manon ANCERY du SICECO est venu en Mairie pour présenter le bilan des consommations énergétiques des bâtiments communaux. Les documents sont consultables en Mairie. La commune d'Esbarres s'est inscrite à l'opération 'Groupement de Communes pour l'Isolation des Combles Perdus'. Les 3 bâtiments communaux (Mairie, salle des fêtes et Ancienne épicerie) feront l'objet d'une étude par un technicien.
- Les autorisations d'urbanisme sont en cours concernant la mise en place de l'antenne de téléphonie Orange sur terrain privé.
- Madame Stéphanie Thomassot remplace Audrey Martin-Maranelli au secrétariat de mairie. Madame Thomassot a bénéficié d'un Contrat à Durée Déterminée (CDD) durant le

mois d'Octobre car elle devait être demandeuse d'emploi (Pole Emploi) pour bénéficier de sa formation de secrétariat de Mairie.

La formation ayant été repoussée (cause COVID19), son contrat est prolongé sous forme d'avenant jusqu'au 24 Novembre, le premier jour de sa formation étant programmé au 25 Novembre.

Pour rappel, Madame Thomassot réalise 10 heures/semaine et Madame Evelyne Dubard réalise 18 heures/semaine

- Un comptage routier a été réalisé par les services du Département. Des boucles de comptages ont été posées sur la départementale (RD20) à la sortie d'Esbarres en direction de Saint Jean de Losne (Hors agglomération) ainsi qu'intra-muros sur la départementale (RD20) entre la rue du Cornot et la RD20G.
Hors agglomération : une moyenne de 700 véhicules/jour, pour une vitesse moyenne de 68 km/h en entrée de village et 80km/h en sortie de village.
En agglomération : une moyenne de 490 véhicules/jour, pour une vitesse moyenne de 36 km/h.
Le Maire indique qu'un courrier sera fait au service du Département concerné car il aurait été judicieux qu'une boucle de comptage soit installée Grand Chemin de Charrey afin d'avoir une idée de la vitesse plus réaliste sur la traversée du village.
Les résultats complets sont consultables en Mairie.
- Le RPQS eau potable (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service) de 2019 est disponible en Mairie.
- Infos COVID : La salle des fêtes, la salle des associations, l'aire de jeu et la boîte à livre sont toujours fermées.
- La climatisation de la salle des fêtes est en panne.
- L'association 'Prévention routière' nous sollicite pour une contribution sous forme de subvention de 250€. Réponse habituelle sera faite.
- Les manifestations et festivités prévues en 2020 sont toutes annulées : repas tout cochon et marché de Noël.
- Les illuminations de Noël seront mises en place le Samedi 28 Novembre. Appel à volontaires afin de préparer des attestations.
- Info commission communication : le bulletin municipal est en préparation (proposition d'articles semaine 49 – préparation semaine 50 – distribution prévue semaine 51).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.